

AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

☞ Nos lecteurs nous pardonneront de n'avoir pas publié le *Bourru* la semaine dernière : des affaires très importantes appelaient notre propriétaire-imprimeur à Montréal, c'est la seule cause de notre défaut.

CHEMIN DE FER DE LA RIVE-NORD.

M. L. H. Langevin, maire de cette ville, nous est arrivé depuis quelque temps, avec de bonnes nouvelles. Comme nous l'annoncions dans notre dernière feuille, il apporte les conditions posées par les capitalistes anglais pour le prêt des fonds nécessaires à la construction du chemin de fer de la rive-nord. Selon nos prédictions, ces conditions sont très acceptables et moins onéreuses que le peuple n'était généralement porté à le croire. Il est vrai que les capitalistes exigent de nous des sacrifices, mais nous savons, à n'en plus douter, que, sans sacrifices, le chemin de fer ne se fera jamais.

Comme il est possible que quelques-uns de nos lecteurs ne connaissent pas ces conditions, nous allons en reproduire un résumé du "Journal de Québec," le voici :

16. La corporation de la cité de Québec prendra pour £250,000 sterling des actions de la compagnie et renoncera pour dix ans à tout intérêt sur sa part de souscription au profit des autres actionnaires, ceux-ci représentant une mise de £1,250,000 sterling.

20. La corporation renoncera à la part des terres à laquelle elle aurait droit à cause de sa souscription, c'est-à-dire à 250,000 acres."

Voilà les conditions aux quelles nous pouvons avoir le chemin de fer de la rive-nord ! Dans quelques jours, les citoyens de Québec vont être appelés à se prononcer pour ou contre. Ira-t-on les rejeter en renonçant pour toujours à l'espoir d'avoir le chemin de fer ? Et ! quelle serait la raison qui ferait agir les citoyens de la sorte ? Serait-ce la crainte de ruiner la cité par les intérêts ? Considérons donc que, sans le chemin de fer de la rive-nord, Québec sera ruiné de fond en comble avant longtemps ; tandis que, au contraire, la construction de la voie ferrée va doubler, tripler la valeur de la propriété ! Et ce qui est le plus urgent maintenant pour la population de Québec, c'est de l'emploi pour la main d'œuvre, c'est de l'ouvrage, sans quoi nous n'avons plus besoin de penser à l'avenir !

Citoyens de Québec, rappelez-vous ce que nous vous avons dit dans notre dernier numéro sur la nature des ennemis que vous aurez à combattre. N'oubliez pas ce que nous vous avons prédit ; car bientôt va commencer la lutte ! Regardez comme ennemis du chemin de fer, tous ceux qui chercheront à entraver sa marche ! Car il en est peu qui oseront se prononcer ouvertement contre ; mais on cherchera à faire rejeter les conditions, et le résultat serait le même que si l'on avait pu faire déclarer aux citoyens de Québec qu'ils ne veulent pas du chemin de fer de la rive-nord !

UN FRANC-JUGE !

L'*Observateur* du 28 juillet dernier consacre au docteur Rousseau une vignette qui nous rappelle une lamentable histoire. Telle était la posture, tels étaient les gestes et grimaces de Mons. Louis-Michel, au retour de son excursion amoureuse au faubourg St. Jean !—Monsieur *Johncy* est un malin qui rit sous cape en voyant qu'on publie aussi bénévolement ses méchancetés.

Ensuite il y a un compte-rendu lucide du procès du docteur avec le révérend curé Harper, et de son issue malheureuse pour M. Rousseau. Dans ce fameux article où le sel abonde, on lit ce qui suit :

"*Nous nous abstiendrions de dire qui, du docteur Rousseau ou du curé Harper, méritait d'hériter de cette succession, . . .*" C'est malheureux que Mons. Louis garde ainsi sa science pour lui seul ! N'êtes-vous pas journaliste et comme tel, ne devez-vous pas communiquer vos vastes connaissances à vos mille abonnés ? Qui sait ? le juge s'est peut-être trompé en rendant un tel jugement, et vous feriez si peu de cas de la justice que de lui refuser vos lumières ?

Allons donc ! soyez plus charitable et faites-nous connaître tous les trésors de science enfoncés dans les vaste cavité de votre cerveau !

P. S.—L'article de l'*Observateur* contre le Dr. Rousseau est faux sous tous les rapports ; il est vrai que ce n'est rien de surprenant. Il est faux, premièrement, parce que le Dr. n'est nullement intéressé dans ce procès ; qui a pour demanderesse la belle-mère du Dr. et pour défendeur le Rév. M. Harper ! Il est faux, secondement, parce que jugement n'a pas été rendu en cette affaire : on n'en est encore qu'à l'enquête !! Il est faux, troisièmement, parce qu'il contient des insinuations calomnieuses !!!

Si M. Rousseau n'était pas mieux payé d'aucun de ses patients qu'il ne l'est par la famille de la femme du célèbre notaire P. G., il y a long-temps que le Dr. serait réduit à n'acheter que des pains d'épice ! Heureusement, M. Rousseau n'a pas encore été dans la douloureuse nécessité de faire vendre ses chiffons !

NOTRE POÈME.

L'*Observateur* se trompe encore, lorsqu'il attribue à notre ami, M. P. le poème de "La Pochettade," et M. P. ne doit pas en avoir la responsabilité. C'est assez drôle de voir la sortie que font ces messieurs, sortie brusque s'il en fut jamais ! Jusqu'à présent, on eut dit que notre poème ne les chatouillait nullement, et voilà que tout-à-coup la bile fait explosion et manque de submerger notre ami ! Il est malheureux d'être exposé à des coups aussi rudes que ceux portés par ces géants du journalisme !

L'auteur de l'article foudroyant dont nous parlons, est un poète consommé qui se grise d'opium pour enfourcher Pégase, car il n'a pas le courage de franchir, la tête vide, les hauteurs du Parnasse ! Le grand homme accuse l'auteur de notre poème de copier les vers de Delisle et de Lamartine, et de les intercaler parmi les siens. Puisqu'il se fait fort d'avancer une pareille chose, il doit être capable de la prouver ; c'est pourquoi, nous sommions le fameux poète de nous dire combien il y a de vers étrangers dans la Pochettade et de les citer. Nous ne prétendons pas qu'il ne s'en soit pas glissé du tout, car la mémoire peut bien avoir gardé quelques vers sans qu'elle sache de quel auteur ils viennent ; mais ce que nous serions curieux de savoir, c'est le nombre de ceux qui se seraient glissés ainsi dans notre poème. Veuillez donc nous le dire et nous vous serons reconnaissant.

Le rédacteur de la petite feuille trouve nos vers exécrables et cela ne nous surprend pas, et ne saurait nous fâcher non plus ; car il n'est pas d'une bien grande valeur le jugement de celui qui rédigeait le feu *National*, puisque le *Journal de Québec* a été obligé d'employer plus de deux grandes colonnes à corriger les gentilles fautes de français d'une seule colonne, prise au hasard, de ses articles éditoriaux !

Il dit : . . . *il couvre . . . d'insultes poissardes les membres LES PLUS NOTABLES du parti démocratique.* Si les personnalités de la *Pochettade* sont les membres les plus notables du parti démocratique, vous ne devriez pas l'avouer : que sont donc les autres, grand Dieu !

En outre, quand même il serait vrai que nous aurions copié Delisle, ce dernier n'en serait pas plus fâché que Mme. de Staël que les rouges ont été applaudir, un jour, à l'Institut Canadien ! Ces messieurs ont beaucoup flatté celui qui fut longtemps leur chef, d'avoir eu la bonne idée de copier un auteur si digne de l'être et dont la lecture a tant de charmes pour les auditeurs !

UNE MISSION INFRUCTUEUSE.

L'on sait que M. Chiniquy a parcouru une grande partie des Etats-Unis pour prélever les fonds nécessaires au rachat de son église aux Illinois. Si l'on en croit le *Democrat* de Rochester, il n'aurait rencontré partout que des indifférents. L'appel qu'